

DELIBERATION 009/2023

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

COMMUNE DE
MARSEILLE EN BEAUVAISIS

Date de convocation :
04/04/2023

Date de l'affichage :
04/04/2023

En exercice : 12
Présent(s) : 11
Absent(s) : 1
Pouvoir(s) : 0

Objet :

**APPROBATION
DU COMPTE
ADMINISTRATIF
2022**

**MARSEILLE EN BEAUVAISIS
- COMMUNE -**

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 19/04/2023

ID : 060-216003830-20230411-DELIB009_23COM-DE

S'LO

Mairie de Marseille en Beauvaisis

**EXTRAIT DU
REGISTRE des DELIBERATIONS
de la COMMUNE**

L'an Deux Mil Vingt Trois, le onze du mois d'Avril

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, 79 rue du Général Leclerc sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Françoise LEMARCHAND, Martine LANGLOIS, Aurélie LEVEQUE, Servane CARON, Messieurs Jean-Yves DECOCK, Francis DELABY, René THIEBAUT, Antonio PREVOST, Gérald LAQUERRIERE

Absent non excusé : Monsieur Thibaut HULLAERT

Pouvoirs :

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Yves DECOCK

Madame le Maire présente le compte administratif 2022 de la commune puis quitte la salle de réunion pour ne pas prendre part au vote, et laisse la place au doyen d'âge, Monsieur René THIEBAUT qui préside la séance afin de soumettre au vote pour approbation le compte administratif de la commune pour de l'exercice 2022 :

Les résultats sont les suivants :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	615 964. 00 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	19 388. 23 €
Résultat de clôture de fin d'année 2022 EXCEDENTAIRE	596 575. 77€

Le **Compte Administratif 2022 de la commune** est adopté puis approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délibéré, à Marseille en Beauvaisis, le 11 avril 2023

Le Président de séance,
René Thiebaut



Le secrétaire de séance
Jean-Yves DECOCK

